

# Catégorisation raciale et gestion de la co-présence dans les situations « mixtes »

**Par Philippe Poutignat**

Ingénieur d'études au CNRS  
S.O.L.I.I.S - Nice.

**& Jocelyne Streiff-Fenart**

Chargée de recherche au CNRS  
S.O.L.I.I.S - Nice.

Des récits faits par des étudiants africains sur leurs expériences dans l'espace urbain sont ici l'occasion de s'interroger sur les propriétés socialement organisées de la visibilité raciale dans les espaces publics. En tant que "méthodologues pratiques", les étudiants africains assument l'omni-pertinence des appartenances catégorielles fondées sur la perceptibilité de la marque raciale dans l'espace public, et livrent la description procédurale des conduites propres à minimiser le risque, toujours présent, de leur mise en saillance.

Quoique leurs descriptions de "ce qui se passe" dans l'espace urbain et des réponses qu'ils y apportent en "faisant ce qu'ils ont à faire" s'apparentent à celles, plus générales, des relations entre "normaux" et "stigmatisés", des observations menées par ailleurs dans le cadre de l'université montrent que même dans les situations où la marque raciale ne représente pas un signe socialement discréditant, elle constitue néanmoins une indication scénique au moyen de laquelle les participants de l'espace public interprètent l'environnement et une ressource pour la coordination des actions mutuelles et la régulation des relations sociales.

*« Je fais l'hypothèse qu'en s'intéressant à une situation ordinaire on se pose la question : "que se passe-t-il ici ?" Que la question soit formulée explicitement dans les moments de doute et de confusion, ou implicitement lorsque les circonstances ne menacent pas nos certitudes, elle est posée et ne trouve de réponse que dans la manière dont nous faisons ce que nous avons à faire. »*

Erving Goffman

Les réflexions proposées ici sont inspirées par une enquête qui visait à étudier les modes d'appropriation de l'espace universitaire et de la ville par les étudiants africains<sup>1</sup>. De façon récurrente les récits faits par les étudiants africains de leurs incursions dans l'espace urbain racontent leurs expériences de la tension propre aux situations sociales qu'il favorise et auxquelles se trouvent confrontés les individus, tels qu'eux-mêmes, marqués par une apparence raciale. Cette tension et, partant, la fréquence des récits qui l'évoquent, ne surprendront peut-être pas. En particulier si nous sommes prêts, pour normaliser ces scènes de la vie urbaine, à attribuer à suffisamment de nos contemporains suffisamment de préjugés. Or il ne manque certes pas d'électeurs lepenistes et, de plus, ne sommes nous pas à Nice ?

La sociologie pratique que déploie les récits des étudiants africains est moins substantielle, plus formelle et autrement intéressante. L'attention portée aux propriétés socialement organisées des situations dans lesquelles ils sont impliqués, afin d'en extraire des procédures applicables dans le détail de leurs conduites, et d'agir ainsi sur l'ordre visible et intelligible de ces mêmes situations et de leurs activités constituantes, en font, à la façon d'Agnès, et selon le mot de Garfinkel

des « méthodologues pratiques »<sup>2</sup>.

La situation d'enquête, à l'évidence, sollicite de telles descriptions. Cette évidence ne doit cependant pas masquer qu'elles ne sont pas réservées aux enquêteurs et que pour les étudiants africains, de tels récits font partie d'un savoir portant sur le monde social « *d'abord comme le champ de (leurs) expériences actuelles et possibles et seulement dans un deuxième temps comme l'objet de (leurs) réflexions* »<sup>3</sup>. A ce titre ils comportent des morales pratiques et, s'ils sont instructifs, ils le sont d'abord pour eux-mêmes, en contribuant à diffuser des recettes « *auxquelles on accepte de faire confiance pour traiter avec les êtres et les choses, en vue d'obtenir les meilleurs résultats dans chaque situation en effectuant le minimum d'effort qui permet d'éviter les conséquences indésirables* »<sup>4</sup>.

Parmi ces récits figurent, de façon prééminente, des incidents qui ont pour cadre les transports en commun. L'anecdote suivante est à cet égard caractéristique, de même qu'elle illustre les points soulignés précédemment :

« *J'étais dans le bus (ça c'était quand je suis arrivé nouvellement), et, vers la rue F, il y a deux vieilles qui sont entrées, je me suis levé automatiquement pour céder la place. La vieille m'a dit : "non, non, ça va, je suis solide". Elle m'a dépassé et elle est allée demander la place à un jeune Français qui était derrière moi. Il a refusé de lui laisser la place en disant : "Une place vaut une place. Vous avez refusé une place devant, il n'y a pas de raison que je vous laisse la mienne". Donc, avec toutes ces histoires qu'on raconte comme ça, il y a de moins en moins parmi nous qui sont disposés à se lever pour laisser la place à une personne âgée* » (étudiant nigérien).

Le bus représente un espace parti-

culièrement propice aux incidents interraciaux, et son usage demande une gestion spécifique de la proximité et de la distance en fonction des anticipations que l'on peut faire sur les réactions des usagers. Un des premiers apprentissages de la pratique urbaine consiste à acquérir le discernement nécessaire pour éviter la situation gênante de voir se lever le passager à côté duquel on s'assoit : éviter de s'asseoir « à côté des vieilles personnes », ne s'asseoir que quand le banc est vide, ou quand il est occupé par d'autres personnes marquées par une apparence raciale (« des Noirs ou des Arabes »).

Si le bus est perçu par les étudiants africains comme un endroit particulièrement « dangereux », ce n'est pas parce que le racisme y est plus présent qu'ailleurs, mais parce qu'il délimite un espace dans lequel peuvent se manifester plus qu'ailleurs « les incidents gênants » provoqués par la présence d'un individu stigmatisé. La tension propre à ce type particulier de « situation mixte » n'est donc pas directement liée aux agressions racistes, dont l'occurrence est rare dans ces récits, mais au risque de voir surgir la dimension raciale comme une des interprétations possibles de l'interaction entre usagers de l'espace urbain, et avec lui l'embarras social que suscite les attaques contre la face d'une personne.

Ainsi, dans les propos qui suivent d'un étudiant ivoirien, la visibilité de la marque raciale, telle qu'elle se donne à « lire » dans les conduites d'évitement des passagers, est-elle rapportée aux propriétés du champ de perception mutuelle que constitue l'espace du bus :

« *Dans le bus, les choses sont faites de telle façon qu'on est très proches, on est plusieurs dans le car. Là quand quelqu'un veut pas rester à côté de vous, vous le sentez. C'est plus manifes-*

*te. Dans la rue vous marchez, vous ne faites pas attention à ces petits détails. Dans le bus, vous voyez manifestement que les gens ils vous éviteront, y en plein qui ne vont jamais venir s'asseoir même si le siège est libre. Des fois personnellement je préfère rester debout pour ne pas provoquer cette situation »*

Un tel champ de perception mutuelle est socialement organisé par les attentes génériques de tout espace public, à savoir celles qui relèvent de l'inattention civile, et par celles plus spécifiques du cadre social primaire du bus. Une de ces attentes veut que lorsqu'il y a plus de passagers que de places assises, une place qui se libère trouve immédiatement un nouvel occupant et que la seule règle à cet égard, en l'absence de motifs particuliers, est celle de la commodité. En vertu de cette attente, un siège qui reste inoccupé lorsque le bus est plein rend manifeste une stratégie générale d'évitement de l'occupant du siège voisin. Le problème que doivent gérer les passagers noirs d'un bus est d'éviter de rendre l'évitement visible, c'est à dire d'éviter à soi-même et aux autres le malaise qu'il susciterait en devenant visible.

Plusieurs techniques peuvent être mises en œuvre à cet effet comme il a été dit précédemment : rester debout ou s'asseoir auprès d'autres stigmatisés, par exemple. Une autre de ces techniques peut consister à exploiter un corollaire de la « règle de commodité » supposé connu de tous, afin de restituer à la situation une « normalité » possible : lorsqu'on a le choix entre une place à laquelle on ne peut accéder qu'en dérangeant quelqu'un et une place à laquelle on peut accéder sans déranger, on choisit la deuxième solution.

*« Quand je m'assois c'est de manière à ce qu'il n'y ait pas de pro-*

*blèmes, que je ne sente pas que je suis plus ou moins mis à l'écart. Si par exemple il y a trois places, quand vous vous asseyez à côté de la fenêtre en laissant deux places apparentes où tout le monde vient et évite, là vous le sentez, vous sentez disons la distance qui se crée. Par contre si je vais, je m'assois au bord en bloquant plus ou moins le passage, je sens la chose autrement. On peut se dire : peut-être c'est parce que vous êtes mal assis, les gens ils préfèrent passer, continuer pour ne pas vous déranger. Si quelqu'un veut s'asseoir je laisse passer » (étudiant ivoirien).*

Quoique les « problèmes » dont parle le locuteur soient rapportés aux sentiments qu'il éprouve dans la situation, sa description procédurale des conduites propres à les modifier, parce qu'elles agissent sur les données pratiques de la situation, ne laisse guère de place à un quelconque mentalisme : ce qu'il « ressent » est un trait réflexif des circonstances que ses mêmes sentiments permettent de décrire, or ces circonstances sont publiques, elles présupposent des attentes et des perceptions mutuelles. Aussi ses sentiments procèdent-ils de la prémisse que Sacks a formulé en ces termes :

*« Pour les membres les activités sont observables. Ils voient des activités. Ils voient des personnes manifester qu'elles sont intimes. Ils voient des gens mentir et ainsi de suite »<sup>5</sup>.*

Et de façon comparable dans ce cas : « vous sentez la distance qui se crée ». Comme l'atteste particulièrement la suite de l'extrait présenté plus haut, un tel sentiment est lié à ce qui « peut se dire », à une description rendue possible par une sorte de maxime de l'observateur : parmi plusieurs occurrences possibles, ce qui a lieu est ce qui est le plus économiquement explicable<sup>6</sup>. Mais ce qui justifie en définitive

le mieux le qualificatif de « méthodologie pratique » que nous avons employé plus haut, c'est surtout que la description de l'étudiant, orientée comme elle l'est par son motif pragmatique, revient à assumer la tâche qui pour Sacks doit découler de la prémisse selon laquelle les membres voient des activités : « *une tâche behavioriste en quelque sorte - trouver comment les gens arrivent à produire des actions dont il est certain que les autres peuvent les voir* »<sup>7</sup>.

A savoir ici : comment une place dans un bus n'est-elle pas seulement « libre », mais « laissée libre » ?

Si l'étudiant perçoit l'évitement, c'est en fonction d'une modification de la texture des pertinences de la situation qui cesse d'être régie par l'inattention civile et la règle de commodité, pour lesquelles la perception des catégories n'est pas supposée être conséquente, seules les positions d'usager quelconque ou d'obstacle « naturel » étant supposées compter. Cela revient à assumer comme un savoir mutuel, une procédure par laquelle les places se remplissent selon le seul critère de la commodité, sans que soit pertinente l'identification catégorielle des passagers. Dès lors une place qui ne trouve pas preneur signale l'échec de cette procédure : si la place n'est pas seulement libre, mais laissée libre, c'est parce qu'elle est située à côté d'une personne dont l'appartenance catégorielle est prise en compte, et devient par là même saillante dans le contexte. Le procédé retenu par l'étudiant (la « couverture » pour étendre quelque peu la notion de Goffman) revient à agir sur l'élément de la situation à portée — son propre choix de place — afin de constituer un obstacle — un attribut susceptible d'appartenir à un usager quelconque — et par là même de restaurer

une normalité possible.

Du point de vue de l'étudiant africain, le recours à ce procédé implique qu'il s'attend à ce que sa position d'usager quelconque soit *a priori* menacée. Autrement dit qu'il assume l'omni-pertinence des catégorisations raciales fondées sur l'appariement des catégories Noirs/Blancs comme propriété de la situation elle-même : celles-ci, à défaut de contre-mesures, sont susceptibles d'organiser l'intelligibilité des conduites parce que leur sont liés des attitudes, des croyances, des comportements typiques mutuellement connus et attendus des membres de ces catégories appareillées.

Dire qu'il s'agit là d'un trait de la situation implique qu'une personne qui s'assoit à côté de lui pourra être (c'est une possibilité) vue comme « sans préjugés ». Mais le souci des étudiants africains n'est pas de faire la part entre les personnes de ce point de vue, leur intérêt porte sur la situation elle-même, sur la façon de la gérer, afin que l'omni-pertinence des catégories Noirs/Blancs comme catégories que tout un chacun, de bonne foi, ne peut éviter de reconnaître, puisse néanmoins, situationnellement, être refoulée à l'arrière plan.

En regard de l'importance que nous venons d'attribuer à l'identification catégorielle, on pourra néanmoins noter qu'il n'y est pas fait référence dans les extraits présentés. Ainsi les recettes mises à jour pour gérer au mieux la saillance perceptive de l'évitement pourraient s'appliquer à toute gestion par un stigmatisé de la tension propre aux « situations mixtes » et cela quel que soit le stigmaté dans la longue liste de ceux inventoriés par Goffman. Pour ce dernier, d'ailleurs :

« *les personnes stigmatisées se ressemblent suffisamment quant à leur situation dans l'existence pour justifier une analyse commune, fondée sur un*

*prélèvement au point de recoupement de ces domaines traditionnels des études sociales que sont les relations raciales et ethniques, la désorganisation de la société, la criminologie, la pathologie sociale et la déviance »<sup>8</sup>.*

Ainsi les récits des étudiants africains peuvent ils être « prélevés » et contribuer à une sociologie formelle du stigmatisé, c'est là d'ailleurs ce que nous avons fait. Pour autant, ils ne peuvent être réduits, sans reste, à tous ceux qui comme eux, mettent en rapport les catégories — analytiques — « normaux » - « stigmatisés ». Quoique données « en marge » (« étudiant nigérian ») et dans nos commentaires, les informations sur les catégories d'appartenance des locuteurs contribuent évidemment à leur intelligibilité, à tel point que ne pas les fournir reviendrait à chercher un effet de sens spécial, par exemple confirmer la justesse du point de vue exprimé dans la citation de Goffman, en laissant ouvert le champ des attributions possibles d'identité du locuteur. Mais de plus, qu'elles soient données en marge — parce qu'elles étaient elles-mêmes un trait contextuel de la situation d'entretien dont ont été tirés ces extraits — n'implique nullement que les catégories soient externes aux phénomènes en cause. Dans le monde intersubjectif dont parlent les récits des étudiants, il n'y a pas d'« évitement en général », tout évitement est évitement d'une personne et n'est intelligible, et au premier chef visible comme tel, qu'en fonction de la catégorie de cette personne. Parce que la visibilité des conduites met en jeu des catégories dont l'identification fait l'objet d'une connaissance mutuelle, mobilisée en fonction d'une pertinence situationnelle, le savoir social lié à ces catégories est lui-même un trait réflexif de ces situations. Dès lors, les considérations sur les « préjugés » des personnes, sur le ra-

cisme, et même sur le fait que ces scènes se passent à Nice, peuvent être réintroduites, mais comme des éléments de la connaissance courante qui, à travers le souci des étudiants africains de gérer la saillance des attributions raciales, avec leurs horizons de sens à la fois historiquement et localement constitués, sont en effet déterminants dans la situation.

Si comme nous l'avons dit, les incidents racistes mettant en jeu la violence physique sont rares, la violence verbale n'est jamais très loin de ces scènes que nous avons envisagées, où s'exerce la violence muette qui, selon les mots de Goffman, interdisent au stigmatisé d'être « une personne qui mérite une chance et un peu de répit ».

En dépit de la mise en œuvre systématique de ces diverses techniques de protection, le risque que représente l'émergence virtuelle de la caractéristique raciale comme trait significatif de l'interaction peut à tout moment s'actualiser. Cette anecdote, racontée par A., étudiant burkinabé, en fournit un exemple caractéristique :

*« Un jour j'étais dans un bus avec un copain, j'avais oublié ma carte de réduction. Arrive un contrôleur. J'avais composté mon ticket. J'ai dit : "Je suis désolé, j'ai oublié ma carte de réduction". Il me dit : "Vous payez". J'ai dit : "Je suis désolé, je paye pas. Je rentre chez moi, je prends ma carte de réduction, je vais vous la montrer. J'ai pas fraudé". Il dit : "Non, non, non, vous vous croyez au Cap-Vert, ou quoi?". J'ai dit : "Je ne vous permets pas de tenir des propos comme ça. J'ai pas ma carte de réduction. Ce que vous pouvez faire, c'est me donner une contravention. Avec la contravention, j'irai m'expliquer avec le ticket, et vous marquez sur le ticket qu'il s'agit bien de ce ticket". Il me dit : "Vos papiers". J'ai dit : "Les raisons qui font que je n'ai pas ma*

carte de réduction sont les mêmes que celles qui font que je n'ai pas mes papiers. D'abord, vous n'avez pas le droit de me demander mes papiers". Là, il m'a insulté, "je vous amène à la police". J'ai dit : "D'accord, allons-y, ça ne m'effraie pas ».

L'interaction entre A. et le contrôleur débute comme une contestation par un usager d'une sanction exercée à son égard par un agent de l'administration. Ce type de conflit est somme toute un trait routinier de la vie sociale urbaine, on peut l'identifier comme une scène banale dans laquelle un contrôleur a affaire à des usagers présumés fraudeurs qui « le prennent de haut » et comme l'indique cette expression toute faite, ce genre de conflit a sa propre intelligibilité. Mais on peut voir dans le récit présenté ci-dessus comment à partir de cette amorce de situation banale, toute l'interaction va en fait se dérouler autour d'un enjeu tout autre que celui du paiement ou du non paiement de la contravention. Si on replace la discussion entre A. et le contrôleur dans les circonstances où elle a eu lieu, celles d'un bus dans lequel les passagers constituent le public devant qui se déroule la scène, il est notable qu'à travers les arguments avancés par les deux protagonistes, s'opposent en fait deux tentatives de définir la situation : celle du contrôleur qui tente d'imposer une interprétation de l'évènement en faisant intervenir l'appartenance raciale de A. comme élément de définition de la situation, et celle de A. qui tente de situer la scène dans le cadre d'un conflit d'interprétation de la règle administrative.

Dès le début de l'incident, A. se présente délibérément lui-même comme un usager compétent, au fait des règlements et connaissant ses droits. La réplique sur les Cap-Verdiens qu'il s'attire de la part du contrôleur est plus qu'une allusion à sa couleur, elle vise à délégitimer

ses prétentions à un statut social l'autorisant à discuter de la règle de droit sur un pied d'égalité. Les Cap-Verdiens représentent en effet à Nice une population particulièrement visible et fortement marquée par les stéréotypes associés à l'immigration clandestine. En situant A. comme Cap-Verdien et non pas simplement comme Africain, le contrôleur ne rend pas seulement saillante son identité raciale, mais un champ de stéréotypes possibles associé aux Noirs, celui qui, avec la notion de Cap-Verdiens, suggère l'idée de pauvreté, d'ignorance, de violence, de marginalité, de fraude. A. résiste fermement à cette tentative de lui imposer un rôle racial (« Je ne vous permets pas »), et accentue la présentation de son personnage d'usager honorable et dans son bon droit en manifestant sa parfaite connaissance de la règle (« Vous n'avez pas le droit ») et des rouages administratifs (« Ce que vous pouvez faire... »). De nouveau le contrôleur tente d'imposer sa propre définition de la situation en menaçant A. de l'amener à la police. A. comprend très bien ce que signifie cette menace (en tant que Cap-Verdien, a priori soupçonné d'être en situation irrégulière, l'invocation de la police est une menace effrayante), et y répond en conséquence (« Allons-y, ça ne m'effraie pas »).

Dans toute la scène, la stratégie d'*alter-casting*<sup>9</sup> développée par le contrôleur joue sur la disponibilité d'un stéréotype du « Cap-Verdien » comme figure de l'étranger que tout un chacun connaît à Nice. En « formulant » la conduite de A. comme celle d'un « Cap-Verdien » qui se croit chez lui, il est clair que le contrôleur ne se trompe pas sur l'identité de A., mais justement lui assigne cette identité qui qu'il soit ou qui qu'il prétende être. Ainsi, une limite ethnique est rappelée à celui qui l'oublie. Le caractère d'insulte raciste de la

réflexion du contrôleur consiste précisément en ce que, d'après le stéréotype du Cap-Verdien, à l'évidence A. n'en est pas un (cette évidence étant entre autres audible : A. parle un français châtié), mais que, quelles que soient les différences qui le distinguent des Cap-Verdiens, on peut le considérer néanmoins comme tel parce que ce qu'il a en commun avec eux (d'être noir et vraisemblablement étranger), suffit pour l'assimiler à eux et (c'est là la pointe de l'insulte) à le contaminer, à le « cap-verdiser ».

Cette scène est aussi significative, parce qu'elle met en évidence que pour les étudiants africains, être un Noir dans la ville, ce n'est pas seulement comme pour n'importe quel Noir, s'exposer au racisme, mais c'est aussi affronter une autre menace contre le *self* : celle du discrédit social entraîné par leur assimilation *a priori* à une catégorie (les travailleurs immigrés) à laquelle on associe des caractéristiques (la sous-qualification, la mauvaise maîtrise de la langue, l'analphabétisme) en tout opposées à celles qu'ils possèdent en réalité en tant qu'intellectuels. Ce décalage entre identité sociale revendiquée (fondée sur ce que l'individu estime dû « indubitablement » aux membres d'une catégorie sociale choisie, ici celle d'intellectuel) et identité sociale attribuée sur la base de l'information incontrôlable qu'ils livrent par la couleur de leur peau, peut être en partie évité ou réparé par l'exhibition de ce que Goffman appelle des signes « désidentificateurs » (élégance vestimentaire, langage châtié, courtoisie des manières), mais, on l'a vu dans le cas de A., on ne peut jamais compter que ces désidentificateurs seront pris en compte par l'interlocuteur.

A la différence de l'espace urbain qui constitue le cadre des interactions dans les récits des étudiants africains

présentés ci-dessus, l'université représente une région particulière de l'espace public dans laquelle le statut d'intellectuel est accordé comme un fait acquis, comme un trait définitionnel de l'identité personnelle. Dans les lieux universitaires, tout au moins à Nice, il va de soi et on ne peut sans faire preuve de mauvaise foi, l'oublier ou feindre de ne pas le savoir, que les Noirs à qui l'on a affaire, sont des intellectuels. Cela ne veut pas dire cependant que les catégories raciales ne soient pas susceptibles d'être rendues saillantes à l'université pour définir les situations et les personnes auxquelles on a affaire, mais que leur correspond une organisation différente du champ des stéréotypes. Ce qui nous intéresse ici ce n'est pas toutefois la spécificité des attributions catégorielles dans l'espace universitaire<sup>10</sup>, mais qu'on y retrouve, quoique sous une autre forme, les propriétés configurantes de la visibilité des catégories raciales. Celles-ci nous sont apparues lors des premières observations que nous avons menées au cours de cette enquête, à la cafétéria de la Faculté des Lettres : selon ces observations en effet, lorsque des étudiants noirs se trouvent assis les uns à côté des autres sur la terrasse, leur co-présence délimite une zone d'interaction supposée, respectée en tant que telle par les *outsiders*. C'est ainsi qu'aux heures d'affluence où toute place assise sur le muret qui clôture la terrasse trouve instantanément preneur, les intervalles qui séparent trois étudiants africains qui ne sont pourtant pas ensemble de façon manifeste (c'est-à-dire par exemple ne sont pas en train de converser entre eux), restent quasi-systématiquement innocupés parce que les occuper reviendrait à s'insérer dans un groupe de gens qui sont néanmoins perçus comme étant ensemble.

Ces observations attestent que la vi-

sibilité des catégories raciales constitue une ressource pour l'organisation des interactions et la formations des « unités de participation » qui composent le cadre social de la cafétéria. Nous suivons en effet ici la proposition de Goffman d'après laquelle les cadres sociaux et les manifestations sociales s'analysent selon les « unités de participation » qui s'y côtoient, différenciant ainsi selon la nature de ces unités, les individus seuls (« groupe d'un ») des « individus avec » :

« Un individu "avec" est un groupe de plus d'un dont les membres sont perçus comme étant ensemble. Ils maintiennent une certaine proximité écologique et s'assurent l'intimité favorable à la conversation »<sup>11</sup>.

Mais si nous suivons sa proposition, nous remarquerons néanmoins que ces unités de participation ne s'obtiennent que si l'on présuppose que pour procéder à la régulation de leur co-présence, les individus comme membres compétents de ces cadres sociaux, disposent de la capacité de s'attribuer mutuellement, de façon systématique et normativement orientée, la qualité « d'être seul » ou « d'être avec ». Or cette qualité peut être attribuée sur une base catégorielle. Ainsi la façon dont les unités de participation se constituent de façon visible doit pour se comprendre être d'abord rapportée aux propriétés de l'espace social de la cafétéria envisagé en tant que cadre d'activités et de catégories reliées dans un dispositif permettant de procéder à des inférences garanties par le « sens commun ». C'est donc à la description de ces propriétés que nous nous attacherons brièvement afin de rendre compte des identifications des groupes et des personnes pertinentes pour la constitution des « unités de participation » dont parle Goffman.

Le Restaurant Universitaire est un es-

pace social organisé pour des prestations de services et, comme tel, il lui est associé un dispositif définissant des identités et des activités complémentaires, tel que (« usagers », « serveurs(ses) », « cuisiniers »), la catégorie « étudiant » étant alors greffée sur la catégorie « usager », de telle sorte que ce que Schegloff<sup>12</sup> nomme la « collection primaire » de catégories qui définit la population, n'est pas (« usager », « employé ») ou (« client », « employé ») mais (« étudiants », « employés ») dans laquelle « étudiant » s'entend typiquement comme « usager ». Réciproquement, toute personne pouvant être vue comme « usager », est de façon préférentielle identifiée comme « étudiant ». La catégorie « étudiant » a donc dans cet espace un statut non marqué ; l'identification « étudiant » peut rester tacite. Corrélativement, la thématization des appartenances dans le discours, lorsqu'on opère des distinctions au sein de la population des usagers, et singulièrement lorsqu'on identifie des groupes, se comprendra à partir de cette position non marquée de la catégorie « étudiant ». Les catégories utilisées sont alors, soit des catégories qui particularisent la catégorie *étudiant*, *filles*, *corse*, *africain*, mais pouvant être aussi *ad hoc* ou situationnelles « ceux qui font tout ce vacarme », soit des catégories qui contrastent avec elle, *enseignants*, *secrétaires*, et qui sont donc dans cet espace des catégories marquées. Si l'on raconte que l'on a vu une *blonde* au restaurant universitaire, il n'est pas nécessaire de préciser qu'il s'agit d'une *étudiante* et de même un *africain* sera un *étudiant africain* s'il n'est pas autrement précisé. Cette même propriété explique que *le groupe de filles là bas* sera entendu, de façon préférentielle, désigner des *étudiantes* et non des *secrétaires*. Le point important est que ces catégories mar-

quées ou particularisantes sont susceptibles de désigner des groupes « d'avec ».

Or à la cafétéria, les catégorisations qui permettent d'identifier les unités sociales dont est fait l'espace public et qui s'y côtoient, sont, pour une part, fondées sur la visibilité raciale, contribuant ainsi à la formation « d'avec » ethniques. C'est précisément ce qu'illustrent nos observations qu'une caractéristique habituelle de l'organisation sociale de l'espace universitaire, (notamment mais pas exclusivement à la cafétéria), consiste en ce que plusieurs étudiants noirs assis côte à côte, alors même que l'ensemble ainsi « visuellement » délimité ne manifeste pas d'engagement interactionnel, sont vus comme un « groupe de participation » virtuel et que l'espace ainsi enclos leur « appartient ».

Ces observations contribuent également à former la forte présomption que selon les catégories en cause, l'importance du travail interactionnel que les « unités de participation » doivent fournir pour se maintenir, n'est pas la même, ainsi que diffère, corrélativement, la collaboration de ceux qu'elles côtoient et sur laquelle elles comptent tacitement. Si nous prenons l'exemple de celles formées par le personnel administratif ou par les enseignants (qui peuvent circonstanciellement se confondre) : leur reconnaissance s'appuie aussi sur une caractéristique, l'âge, qui, comme la race, est tenue pour visible et stable. Néanmoins, lorsque au moment de la plus grande affluence, sévit la compétition le long des murets de la terrasse, dont la construction (à la différence d'une table) ne prédétermine pas la possession légitime des places assises par des groupes « d'avec » virtuels, cette indication scénique cesse d'être suffisante en elle-même pour prévenir la segmentation. Il

en va autrement pour ce qui est des groupes « d'avec ethniques » qui se constituent transitoirement le long des murets de la terrasse de la cafétéria. Eux, par contre, ont un travail minimum à fournir. Ils constituent de tels groupes « dans les yeux » de ceux qu'ils côtoient, limitant souvent, pour leur part, leurs manifestations « d'être avec » aux salutations ; la plus grosse part du travail est ainsi assurée par les non-membres qui leur attribuent cette qualité, alors même que l'affluence d'une part, leurs propres postures d'autre part, pourraient conduire à leur segmentation.

Ainsi la qualité « d'avec ethnique » est pour l'essentiel conférée par les *outsiders* et les unités de participation ainsi délimitées n'ont, pour leur part, pas un autre usage de l'espace que celui des « avec non ethniques » et qui conduit à leur fragmentation. Comme ceux-ci ils sont transitoires et manifestent une plasticité qui les font se former et se reconstituer, semble-t-il, selon le bon vouloir de leurs membres. La ségrégation ethnique de l'espace qui correspond au côtoiement d'unités de participations « ethniques » et « non ethniques » résulte non de pratiques différenciées mais de règles tacites partagées selon lesquelles de part et d'autre de la limite ethnique (telle qu'elle se trouve ici définie par la visibilité des catégories raciales), d'un côté on évite de fragmenter ce qui apparaît d'emblée comme un « avec » et de l'autre on évitera néanmoins de constituer de tels « avec » lorsque cette constitution risque de contrevenir à l'exigence de fragmentation que rend plus aiguë la concurrence pour les places.

Si l'on est fondé à rapprocher les récits faits par les étudiants africains de nos propres observations, c'est que dans les deux cas (celui, raconté, de la gestion du stigmate dans l'espace bus,

et celui, observé, des procédures qui produisent de façon routinière la ségrégation ethnique de l'espace "cafétéria"), la visibilité raciale apparaît comme une propriété socialement organisée des situations propres à l'espace public, qui pourvoit à leur intelligibilité et oriente les conduites des acteurs.

Le point important qui ressort de l'ensemble de ces descriptions est que la visibilité, qui est le propre des catégories raciales, confèrent à ces dernières la qualité d'indications scéniques au moyen desquelles les participants de l'espace public interprètent l'environnement et par rapport auxquelles ils orientent et coordonnent leurs interactions, ces interactions étant situées dans un cadre social pourvu d'instructions et de règles normatives d'utilisation connues en commun, par exemple la règle de commodité dans l'espace bus, ou celle régissant la fragmentation des unités de participation dans l'espace cafétéria.

La visibilité raciale n'est pas simplement un donné perceptif, mais une ressource interprétative dont on assume qu'elle est partagée par l'ensemble des acteurs pour définir la situation dans laquelle ils sont engagés en attribuant des identités aux personnes et aux groupes<sup>13</sup>. Si les conduites des passagers du bus peuvent être vues, observées ou rapportées comme des conduites d'évitement, c'est qu'elles sont évitement de personnes en tant que membres de catégories. C'est en vertu de cette même attribution catégorielle que les usagers de la cafétéria assument que lorsque deux étudiants noirs sont assis côte à côte, les deux font la paire. Corrélativement, ce qui nous permet ici d'étudier le bus ou la cafétéria comme des espaces « mixtes », ce n'est pas que des groupes ethniques ou raciaux, tels qu'on pourrait les définir selon la tradition sociologique, s'y cô-

toient, c'est que les attributions catégorielles fondées sur la perceptibilité de la marque raciale y sont pertinentes pour la coordination des actions mutuelles et la régulation des relations sociales.

Ces attributions catégorielles sont formulées par les étudiants africains sous la forme d'une paire de catégories contrastées « Blancs-Noirs » et ils ne doutent pas que cette paire catégorielle soit aussi pertinente pour les membres de la catégorie appareillée que pour eux-mêmes. La finesse de leurs descriptions plaident en leur faveur et nos propres observations, en montrant que la gestion interactive de la visibilité raciale fait partie intégrante de l'organisation sociale de l'espace « cafétéria », nous invitent à les suivre sur ce terrain, alors même que la tradition sociologique, dans ce pays du moins, n'y accorde guère d'importance.

## Notes

- 1 Ph. Poutignat, J. Streiff-Fenart, L. Vollenweider : *Etre un étudiant africain dans l'université française. Le cas de Nice*, Rapport de recherche, Programme interministériel « Université et Ville », Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme, 1993, 110 p.
- 2 H. Garfinkel, : *Studies in ethnomethodology*, Prentice Hall, Inc, Englewood Cliffs, New Jersey, 1967.
- 3 A. Schutz : *Le chercheur et le quotidien*, Méridiens Klincksieck, 1987, p. 219.
- 4 A. Schutz, op. cit., p. 222.
- 5 H. Sacks : lectures 1964-1965, *Human Studies*, vol.12, n°3/4, dec. 1989, p. 385.
- 6 H. Sacks, op. cit., *passim*.
- 7 H. Sacks, op. cit., p. 385.
- 8 E. Goffman : *Stigmate*, Ed. de Minuit, 1975, p. 169.
- 9 S.M. Lyman and W. A. Douglass : "Ethnicity: strategies of collective and individual impression management", *Social Research*, vol 40, 1979, p. 358.
- 10 Voir à ce sujet : Ph. Poutignat, J. Streiff-

---

Fenart, L. Vollenweider, op. cit., pp. 47-65.

11 E. Goffman : *Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973, p. 34.

12 E. A. Schegloff : «Notes on a Conversational Practice : Formulating Place», In D. Sudnow (Ed) : *Studies in Social Interaction*, New-York , The Free Press, 1972, pp 75-119.

13 Parler de la visibilité des catégories raciales ne revient pas à dire que les attributs phénotypiques désignés comme raciaux constituent de bons indices pour la catégorisation sociale, et par là à «naturaliser» les perceptions de la race, mais à faire de cette naturalisation une propriété de l'usage social et public des catégories. Il convient ici de souligner, à la suite de Wade que l'idée même qu'il y a des différences physiques significatives, et les traits retenus pour penser ces différences comme des différences raciales sont inséparables de l'histoire de l'expansion coloniale européenne et d'un discours spécifiquement occidental sur la race. (P. Wade : « "Race", nature and culture », *Man*, vol. 28, n°1, March 1993, p. 17-34).